

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

ÉCO-NATURE ET SES PARTENAIRES INAUGURENT LA ROUTE BLEUE DES VOYAGEURS

Laval, le 14 juin 2010 - *La présidente d'Éco-Nature, Mme Denise Filiatrault, et les nombreux partenaires du projet de la Route bleue des Voyageurs ont procédé aujourd'hui à l'inauguration officielle de ce parcours navigable de 155 kilomètres répartis en sections d'une vingtaine de kilomètres. Elle s'amorce au barrage de Carillon et parcourt la rivière des Outaouais, le lac des Deux Montagnes, la rivière des Mille Îles (ou la rivière des Prairies, au choix), et se conclut sur le fleuve Saint-Laurent, à Saint-Sulpice. La Route bleue des Voyageurs s'adresse aux embarcations à faible tirant d'eau et offre un réseau de mises à l'eau, d'arrêts d'urgence, d'aires de repos, de services d'hébergement et de restauration.*

La Route bleue des Voyageurs est un projet réalisé grâce à une très large concertation des gouvernements du Canada et du Québec, des municipalités, des Conférences régionales des élus (CRÉ), ainsi que des propriétaires et des entreprises en bordure de ce sentier maritime. En tout, ce sont un peu plus de 310 000 \$ qui ont été investis pour la réalisation de ce projet unique à haute valeur écotouristique.

« Pour Éco-Nature, cette inauguration ne représente pas la conclusion du projet, mais bien le début d'une formidable aventure sur les magnifiques cours d'eau de la grande région métropolitaine. Il met en valeur le réseau bleu et les aménagements réalisés par les municipalités riveraines. Nous sommes extrêmement fiers d'être les maîtres d'œuvre de ce projet qui n'aurait pu se réaliser sans l'appui de nos précieux partenaires », a déclaré Mme Filiatrault.

« En cette Année internationale de la biodiversité, qui nous rappelle l'importance de prendre conscience de la beauté et de la richesse de la nature qui nous entoure, on peut dire que l'inauguration de cette voie maritime arrive à point », a ajouté le député de Vimont et whip adjoint du gouvernement du Québec, M. Vincent Auclair.

« Cette nouvelle Route bleue se démarque déjà par son nom, nous annonçant que l'accent historique sera mis à contribution pour parcourir cet étonnant plan d'eau qui recèle des trésors insoupçonnés », a pour sa part mentionné M. Pierre Trudel, directeur général de la Fédération québécoise du canot et du kayak.

Le maire de Blainville et vice-président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides, M. François Cantin, a relevé l'intéressante accessibilité qu'offrira la Route bleue des Voyageurs. « En appuyant Éco-Nature dans la réalisation de la Route bleue, la CRÉ des Laurentides souhaitait contribuer à élargir l'accès à nos cours d'eau, en l'occurrence le lac des Deux Montagnes et la rivière

des Mille Îles. Qu'ils soient experts, touristes ou plaisanciers occasionnels, celles et ceux qui parcourront la Route bleue seront émerveillés. »

Au nom de la CRÉ de Lanaudière, M. Marc Campagna, conseiller municipal et vice-président du comité exécutif de la Ville de Terrebonne, a joint sa voix au concert d'éloges. « Je tiens à signifier l'importance d'un tel projet sur le territoire lanaudois. Il s'agit d'un projet porteur d'avenir, et c'est d'ailleurs pour cette raison que la CRÉ Lanaudière a accepté de soutenir financièrement l'identification des sites potentiels à mettre en valeur et la production d'outils de référence. »

« Pour la CRÉ de Laval, la Route bleue des Voyageurs, ce n'est pas seulement une route, c'est une initiative qui vise aussi à encourager des comportements responsables en matière de navigation. C'est aussi une façon de sensibiliser la population à la protection des milieux fragiles de notre environnement. La Route bleue fait partie des éléments fondamentaux de la qualité de vie de la collectivité », a soutenu, au nom du maire et président de la CRÉ de Laval, M. Gilles Vaillancourt, la vice-présidente de la CRÉ de Laval et membre du comité exécutif de la Ville de Laval, Mme Jocelyne Guertin.

À propos d'Éco-Nature

Fondée en 1985, Éco-Nature, organisation à but non lucratif, a pour mission de protéger, de conserver et de mettre en valeur prioritairement la rivière des Mille Îles et ses affluents avec l'appui de la communauté et au bénéfice de celle-ci. Initiatrice et gestionnaire du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, Éco-Nature propose de nombreux programmes d'éducation à l'environnement et des activités écotouristiques. Elle aménage et patrouille sur une partie de la rivière et une vingtaine d'îles pour les rendre accessibles aux activités nautiques et de plein air. Le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles est avant tout un territoire composé d'espaces naturels. Bordé par 9 municipalités et fréquenté par près de 150 000 visiteurs par année, il est aussi un lieu de prédilection pour l'observation de la faune et de la flore. Aussi, Éco-Nature veille à la protection de la rivière des Mille Îles, de ses marais et de ses îles reconnus parmi les habitats rares et exceptionnels du Saint-Laurent. L'organisme Éco-Nature vise à ajouter aux territoires protégés l'ensemble des milieux naturels restants de la rivière des Mille Îles.

L'organisation est soutenue financièrement par la Ville de Laval, la Ville de Rosemère, la vente de ses produits et services, par ses partenaires gouvernementaux ainsi que par ses membres. Tous les revenus assurent le maintien des projets de protection, de conservation et de mise en valeur de cette belle rivière.

-30-

Renseignements : Julie Lacroix
Responsable des communications et du développement
Éco-Nature
450 622-1020 poste 236